

BAC PROFESSIONNEL SERVICES EN MILIEU RURAL

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

- Elèves issus des classes de CAP ou CAPA ou d'un BEP ou BEPA ou de 1^{ère} générale
- Dossier scolaire et entretien accompagné des parents

QUALITÉS REQUISES

- Dynamisme et esprit d'initiative, adaptabilité
- Bon esprit d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender le milieu professionnel à travers 12 semaines de stage dans diverses structures : collectivités locales, associations, administrations, structures d'accueil de personnes âgées, de jeunes enfants, touristiques...
- Acquérir un diplôme de niveau IV
- Poursuivre des études : BTS, Universités, préparation de différents concours

CONTENU DE LA FORMATION

Ce Bac se prépare en deux années. L'enseignement se divise en différents modules :

MODULES D'ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (G) 600 heures	MODULES PROFESSIONNELS (MP) 1010 heures	
G1 : Connaissance et pratique de la langue française : approche de l'œuvre littéraire	MP1 : mathématiques	MP12.1 : les besoins des usagers
G2 : Anglais	MP2 : territoires, les attentes et services	MP12.2 : informatique, bureautique et outils de communication
G3 : Education Physique et Sportive	MP3 : alimentation, santé, qualité de l'environnement	MP12.3 : pratiques professionnelles dans les organisations de service
G4 : Education Socioculturelle et communication	MP4 : les organisations de service dans leur environnement	MP12.4 : anglais appliqué
G5 : Connaissance du monde contemporain		MP 12.5 : action professionnelle
G6 : Hygiène et Protection de la santé		

DIPLÔME

Le Bac Professionnel est délivré à 50% par des contrôles certificatifs réalisés en cours de formation dans les différents modules et 50% lors de l'examen final